



Copie pour : Le Secrétaire général du Département politique
fédéral, à B e r n e

Prague, le 1er mars 1963.

hi-

M.37.1.

GE	W6				2/3
Date	11.3.	13.3.			13.3
Vina	Q	W			W
EPD		- 9.3.63			11
Ref.	S.C.41.Tch. 1110.				

Bureau de l'intégration du Département
politique et du Département de l'économie
publique

B e r n e

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion du prochain départ du nouveau Ministre de Tchécoslovaquie en Suisse, j'avais invité hier à déjeuner quelques personnalités du monde politique tchécoslovaque dont, notamment, M. Otto Klicka, Vice-Ministre des Affaires Etrangères et M. Vladimir Babacek, chef de la Section Suisse au Ministère du Commerce extérieur. Ces deux derniers ont fait, spontanément, des déclarations au sujet du Marché Commun, de l'entente économique entre les pays de l'Est et du commerce avec la Suisse, qui me semblent de nature à vous intéresser :

M. Klicka, ancien Ambassadeur à Berlin-Pankow et ex-Ministre de l'industrie en Bohême avant 1948, connaît visiblement à fond les problèmes économiques de l'heure actuelle. D'après ses remarques, il m'a semblé qu'il avait également une connaissance toute particulière des questions traités au G.A.T.T. et à la Commission économique pour l'Europe (E.C.E.). Il sera d'ailleurs personnellement à Genève à la 18e session de cette Commission qui débutera le 18 avril prochain.

M. Klicka, appuyé par M. Babacek, a tout d'abord relevé avec beaucoup d'insistance que la Tchécoslovaquie et les autres pays du "Camp socialiste" n'étaient pas opposés, en principe, à la création du Marché Commun en Europe de l'Ouest. Cependant, ils ne peuvent admettre que cette Communauté économique européenne prenne le caractère d'un système fermé, limité à ses fondateurs et pratiquant une politique protectionniste et contraire à la clause de la nation la plus favorisée à l'égard des pays de l'Est. Il faudrait, a précisé le Vice-Ministre, que la coexistence pacifique entre le monde communiste et le monde capitaliste qui doit s'établir dans les relations politiques, se concrétise aussi dans le domaine économique et permette d'éviter toute discrimination de l'Est. Or, au contraire, des tendances se manifestent au sein du Marché Commun en vue de restreindre les échanges

./.

Dodis



- 2 -

commerciaux avec les pays socialistes. Ces restrictions sembleraient devoir exclure l'Est du marché ouest-européen d'ici cinq ans. M. Klicka a alors relevé que ces tendances pourraient avoir de graves répercussions sur le comportement politique des pays socialistes. Il a fait remarquer que l'échec des négociations de Bruxelles concernant l'admission de l'Angleterre dans le Marché Commun avait déjà engagé beaucoup de maisons anglaises et italiennes à envoyer des représentants à Prague. La Grande-Bretagne et, à un degré moindre, l'Italie auraient - a-t-il dit - déjà compris qu'il ne faut pas perdre de vue les marchés des pays de l'Est face à la crise de l'intégration européenne. Il faut s'attendre, à son avis, à une forte augmentation des échanges de certains pays de l'Ouest avec le "Camp socialiste" qui va s'efforcer, de son côté d'élargir sa clientèle en direction des "laissés pour compte du Marché Commun".

Comme vous le savez, M. Novotny, Président de la République tchécoslovaque a mis surtout l'accent, dans un récent discours prononcé à l'occasion du quinzième anniversaire de la prise du pouvoir par les Communistes, sur la collaboration économique entre les pays socialistes. M. Klicka, m'a déclaré, de son côté que si les pays de l'Est avaient, pendant un certain temps, essayé d'établir une forme d'autarchie économique au sein de leur groupe, ils ont depuis lors complètement abandonné cette conception. Depuis la réorganisation du COMECON, décidée au mois de juin dernier à Moscou, les pays socialistes (et la Tchécoslovaquie en particulier) se sont attachés sérieusement à la tâche d'intégrer et de spécialiser leurs économies. La Tchécoslovaquie a apporté tout son soutien à la création de l'organisme commun de planification de ces économies. En effet, la Tchécoslovaquie, en l'état actuel des choses, fabrique trop de produits différents ce qui, à la longue, entraîne un accroissement exagéré des importations de l'étranger - malgré l'augmentation de l'aide soviétique - et la hausse anti-économique de certains prix de revient. Je demandai, à ce propos, à mon interlocuteur si la réduction de l'éventail de la production n'allait pas entraîner une diminution des échanges entre la Tchécoslovaquie et la Suisse. M. Klicka m'a rétorqué que même si son pays transférait, selon les directives du COMECON une certaine partie de sa production à d'autres pays socialistes, cela ne signifierait pas que le commerce avec la Suisse en souffrirait. En effet, les coûts de production ayant été abaissés dans la fabrication des articles restés attribués à la Tchécoslovaquie, dans le cadre de la nouvelle répartition des activités au sein du "Camp socialiste", la vente de ces produits en Suisse pourrait prendre un nouveau développement. Il y aurait, évidemment, quelques changements à supporter dans la structure du commerce bilatéral entre

./.

- 3 -

les deux pays. Cependant, dès la publication du plan tchécoslovaque de 7 ans, chaque industriel suisse pourra se rendre compte des besoins de la Tchécoslovaquie dans chaque secteur et offrir ses produits aux organisations d'Etat à Prague. Le Gouvernement tchécoslovaque peut, dès maintenant, affirmer que l'exportateur suisse ne sera pas moins bien traité que les autres fournisseurs étrangers, ceux des autres états socialistes y compris. Etant donné la structure du plan et sa durée, les partenaires commerciaux de l'Etat tchécoslovaque pourront compter sur des relations stables et travailler sur la base de prévisions exactes avec les entreprises du commerce extérieur de cet état.

Tout porte à croire, à mon avis, que vu les insuffisances constatées dans l'économie tchécoslovaque celle-ci va faire un effort tout particulier en direction de la Suisse pour profiter des difficultés que celle-ci rencontrerait éventuellement dans ses tentatives d'association au Marché Commun. M. Klicka a souvent nié que les pays de l'Est tendent par la voie de la planification et de la spécialisation à créer un marché autarchique et fermé mais il a bien précisé que tel serait le cas si les pays de l'Ouest restreignaient les échanges et s'entouraient d'une barrière protectionniste. A propos de ces restrictions, M. Klicka a cité les tubes d'acier et de fonte, des roulements à billes, certains alliages spéciaux et surtout la tentative du Gouvernement de Bonn d'utiliser ses fournitures à la République démocratique allemande comme un moyen de pression politique, en 1959. Mon interlocuteur voit dans toute l'évolution actuelle du Marché commun la réalisation de conceptions autarchiques et protectionnistes qui s'éloignent de plus en plus des règles de l'économie libre (Marktwirtschaft).

En ce qui concerne le cas de l'Autriche, que M. Klicka appela par ironie sa "Mère patrie", le Gouvernement tchécoslovaque comprend très bien que ce pays doive s'arranger d'une manière ou d'une autre avec le Marché Commun puisque ses échanges commerciaux sont très importants avec les pays membres de cette organisation ou, tout au moins, certains d'entre eux. Quant à la question de la neutralité autrichienne, celle-ci n'a pas été abordée par mes interlocuteurs.

Le long monologue que je viens de résumer ci-dessus me renforce dans l'idée que la Tchécoslovaquie a, en ce moment, fort besoin de certaines de nos machines et autres moyens de production pour renflouer son économie.

./.

- 4 -

Elle espère qu'en développant ses échanges avec les pays de l'Est, la Suisse sera détournée de payer un trop haut prix pour son association au Marché Commun et redeviendra un partenaire intéressant pour l'économie communiste. Pour que ce plan économique puisse porter ses fruits, les Autorités de Prague vont s'efforcer de créer une atmosphère de coexistence pacifique dans leurs relations avec la Suisse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de Suisse :

sig. Párodí

Copies de la présente sont adressées à :

- Au Secrétaire général du Département politique fédéral;
- Au Directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique .